

Meurtres & Mystères

12^{ème} édition
**Fête du Livre
& de la Culture**
de Scy-Chazelles



Dimanche 6 septembre 2026

FORMULAIRE D'INSCRIPTION EXPOSANT AUTEUR

Fête du Livre & de la Culture de Scy-Chazelles

LES ETINCELLES DU LIVRE

Le dimanche 6 septembre 2026

Ce formulaire **individuel** de trois pages doit impérativement être complété et signé, puis nous être retourné **par voie postale avant le 1er juillet 2026**, accompagné du règlement des frais d'inscription à l'ordre de **Association Etincelles**. Et, le cas échéant, accompagné aussi d'un chèque couvrant les frais de repas de vos éventuels accompagnateurs. (10€ par repas)

La participation à cet événement coûte **10€ TTC** à chaque participant pour la mise à disposition d'une demi table et **15€ TTC** pour une table complète (table de 2m). Le règlement de cette somme par l'exposant lui donne droit à un repas servi le dimanche midi.

**Adresse d'envoi : Association ETINCELLES - Patrick ADAM
12 rue Saint Nicolas 57160 Scy-Chazelles**

IMPORTANT : Tout dossier incomplet ou retourné hors délai ne sera pas pris en compte.

Informations Exposants :

Nom : Prénom :

Pseusonyme :

Raison Sociale :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Téléphone : Portable :

Courriel :

Site Internet :

Signature de l'Exposant :

Accompagnateurs :

Nombre d'accompagnateurs :

Noms et prénoms des éventuels accompagnateurs : (Des badges leur seront fournis)

.....
.....
.....
.....
.....

Repas :

L'inscription à notre événement donne droit à un repas accompagné de vin et d'eau.

Un ticket repas vous sera fourni à votre arrivée en même temps que votre badge. Il sera fait de même pour vos éventuels accompagnateurs dont le prix des repas aura été acquité.

Je soussigné(e): désire participer à l'événement :

- ☐ Je joins à ce formulaire le règlement de 10€ TTC pour la mise à disposition d'une demi-table
- ☐ Je joins à ce formulaire le règlement de 15€ TTC pour la mise à disposition d'une table (2m)
- ☐ Je joins à ce formulaire la somme de € TTC en paiement du repas de accompagnateurs (10€TTC le repas)

Une buvette et de la petite restauration seront à la disposition des visiteurs et exposants.

Important : Des nappes noires en tissu seront mises en place sur toutes les tables par les organisateurs

Fait à Le

Signature du participant :

Règlement de l'édition 2026 de la Fête du Livre & de la Culture de Scy-Chazelles - LES ETINCELLES DU LIVRE

Article 1 :

La Fête du Livre & de la Culture se déroulera le dimanche 6 septembre 2026 à la salle des Fêtes de l'Esplanade située rue de l'Esplanade à Scy-Chazelles, dans le haut du village en face de l'église Saint-Rémi.

Article 2 :

Votre inscription ne pourra être validée qu'à réception de votre formulaire d'inscription dûment complété, accompagné de votre paiement de votre inscription, ainsi que du paiement des repas de vos éventuels accompagnateurs.

Article 3 :

Les horaires d'ouverture au public sont de 10h à 18h.

L'installation des exposants se fera à partir de 8h30 et devra être achevée 30 minute avant l'ouverture du salon.

Sauf autorisation particulière, aucun démontage de stand ne sera autorisé avant 18h.

Le placement des exposants sera fait par les organisateurs.

Chaque exposant disposera d'un ticket repas et de deux tickets café, ceux-ci donnant droit à du café ou du thé.

Les repas seront servis sous une tonnelle.

De l'eau sera servi régulièrement par nos bénévoles.

Article 4 :

L'exposant est responsable de ses oeuvres et de leur vente. Les organisateurs ne pourront être tenus responsables en cas de vol ou de dégradation. Il se peut, le cas échéant, qu'une librairie partenaire de l'événement soit amenée la vente des ouvrages de certains auteurs. Cela donnera lieu à des dispositions d'inscription particulières au salon, celle-ci étant sous la responsabilité de la librairie partenaire.

Article 5 :

Les participants se doivent de posséder toutes les autorisations nécessaires à l'exercice de leur activité.

Les organisateurs ne demandent aucune participation d'aucune sorte sur les ventes d'ouvrages.

Article 6 :

Les participants s'engagent à être présents sur leur stand durant toute la durée du salon.

Article 7 :

Le participant est invité à fournir par courriel à l'association Étincelles, une brève présentation (et biographie + bibliographie pour les auteurs), un logo et/ou une photo qu'il autorise l'organisateur à utiliser lors de communication sur tout support que ce soit.

Important : Des règles sanitaires contraignantes pouvant nous être imposées par les autorités, nous vous en tiendrons informés. Si ces règles devaient restreindre le nombre de participants, la validation finale des inscriptions se ferait en fonction des dates de réception des bulletins d'inscription.

Fait à Le

Acceptation du règlement par le participant

(lu et approuvé)